

Liberté Égalité Fraternité

FICHE DE POSTE		
IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PEP DIR MG-0133039H
	INTITULE DU POSTE	Direction d'une école innovante dans le cadre du plan « Marseille en grand »
	NOM DE L'ECOLE	E.M.PU VILLETTE FONSCOLOMBE (REP+)
	CIRCONSCRIPTION	MARSEILLE JOLIETTE
	TITRE DU PROJET	Prendre son envol : réussite et bien-être
	THEMATIQUES CONCERNEES	Langue et international
PROFIL DU POSTE	DESCRIPTION DU PROJET	Ce projet vise à développer le langage oral et écrit en offrant un parcours bilingue dès la maternelle et en renforçant le lien école/famille.  Il a également pour objectif l'amélioration des apprentissages fondamentaux des élèves et du climat scolaire par l'aménagement de classes flexibles, l'usage du numérique et la prise en charge précoce des difficultés.
	MISSIONS	Sous l'autorité de l'IEN de circonscription, le directeur d'une école innovante relevant du plan Marseille en Grand exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école en conformité avec les textes régissant les missions de directeur avec des spécificités propres à ce dispositif. A ce titre, il pilote, impulse une dynamique et fédère son équipe autour du projet innovant dont il veille à la mise en œuvre, à la cohérence et à l'évaluation. Le directeur d'une école innovante travaille en étroite collaboration avec l'équipe de circonscription, avec l'équipe Marseille en grand de la DSDEN, ainsi qu'avec toutes les instances qui participent à la mise en œuvre du projet.
	FONCTIONS	<ul> <li>Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives développées par le projet innovant.</li> <li>Contribuer à l'évolution des pratiques pédagogiques en recherchant l'innovation.</li> <li>Participer à la mise en œuvre des temps de formation et de concertation autour du projet dans la définition de leurs contenus et assurer leur organisation au sein de l'école.</li> <li>Contribuer aux actions partenariales et à leur évaluation pour permettre le développement du projet sur tous les temps de l'enfant.</li> <li>Elaborer et renseigner les outils de suivi, de régulation et d'évaluation du projet innovant.</li> </ul>
	COMPETENCES	En plus des aptitudes de directeur d'école, Il serait souhaitable que le candidat possède : - Des compétences dans la conduite de projet notamment en ce qui concerne la prise en charge de la difficulté scolaire - Des compétences dans l'animation de temps avec les familles tel que le café des parents
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS	<ul> <li>L'inscription sur la liste d'aptitude des directeurs d'école est requise</li> <li>L'inscription sur la liste d'aptitude école bilingue/certification DNL est requise</li> </ul>
	MODALITES DE CANDIDATURE A LA COMMISSION DE RECRUTEMENT	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS en y accédant par le portail ESTEREL : <a href="https://appli.ac-aix-marseille.fr">https://appli.ac-aix-marseille.fr</a> Les modalités complémentaires sont précisées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône.
	NOMINATION	Participation obligatoire au mouvement intra-départemental via l'applicatif MVT1D et affectation à titre définitif au barème conditionnée à l'obtention d'un avis favorable de la commission de recrutement.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des enseignants du 1er degré.
	CONTACTS	- IEN de circonscription : <a href="mailto:ce.0131308b@ac-aix-marseille.fr">ce.0131308b@ac-aix-marseille.fr</a> - Direction de l'école : <a href="mailto:ce.0133039h@ac-aix-marseille.fr">ce.0133039h@ac-aix-marseille.fr</a>